



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 09/06/21

Reçu en Préfecture le : 10/06/21

ID Télétransmission :

033-213300635-20210608-117784-

DE-1-1

CERTIFIÉ EXACT.

Séance du mardi 8 juin 2021
D-2021/221

Aujourd'hui 8 juin 2021, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Présidence de Madame Claudine BICHET de 15h58 à 16h40.

Suspension de séance de 16h46 à 17h00.

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

Messieurs Pierre HURMIC et Nicolas FLORIAN présents sauf de 16h38 à 16h40.

Monsieur Aziz SKALLI présent à partir de 16h05, Monsieur Pierre de Gaetan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 16h05,

Madame Charlee DA TOS présente jusqu'à 17H15, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 17h30, Madame Nathalie

DELATTRE, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Maxime GHESQUIERE et Monsieur Laurent GUILLEMIN

présents jusqu'à 18h00 et Monsieur Thomas CAZENAVE présent jusqu'à 19h00.

Excusés :

Madame Pascale ROUX, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES

**Coopération entre Bordeaux et les villes de
Casablanca et d'Oran - Soutien à l'association
des Agences de la Démocratie Locale (ALDA)
- Subvention - Autorisation - Décision -**

Madame Céline PAPIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la politique internationale de Bordeaux et de son jumelage avec Casablanca (signé le 3 novembre 1988) et celui avec Oran (signé en décembre 2003), la ville soutient et travaille avec des associations, présentant des initiatives pour le développement culturel.

C'est dans ce cadre que l'association ALDA (Association Européenne pour la Démocratie Locale), s'est rapprochée de la Direction des Relations Internationales, pour participer au développement du nouveau programme 2021/2027 Erasmus+.

Le projet de l'association ALDA vise à mobiliser la jeunesse, dans les problématiques d'égalité des genres, des droits de la femme ainsi que sur les questions artistiques et culturelles.

La dimension internationale du projet repose sur son mode de partenariat avec des associations de Madrid (ONG Solidaridad sin Fronteras), Palerme (ONG CESIE), Cracovie, Porto, d'Oran et de Casablanca. L'association s'appuie sur une expérience développée à travers plus de 250 projets clôturés, multipartites sur des thématiques d'égalité des genres, d'art de rue et de jeunesse. La rencontre de ces acteurs reconnus est un signe majeur de la viabilité de ce projet.

Les bénéficiaires seraient les organisations de la société civile des villes ciblées actives dans la promotion de l'égalité de genre et du droit des femmes, mais également les associations et formations artistiques présentes au niveau local.

Les objectifs sont les suivants :

- Développer, avec les jeunes des pays partenaires concernés des méthodes artistiques créatives et innovantes pour sensibiliser les citoyens
- Engager les différents acteurs des communautés partenaires dans la lutte pour la préservation et l'amélioration des droits des femmes

Il s'agit aujourd'hui de leur apporter un soutien financier, pour l'organisation de ce projet concernant nos villes jumelles.

Le budget global du projet s'élève à 200.000€, la Direction des Relations Internationales propose d'y participer à hauteur de 5.000€.

Au vu de ces éléments, je vous demande, Mesdames, Messieurs de bien vouloir :

- Autoriser sur le budget 2021 le versement à l'association ALDA d'une subvention de 5.000€ pour l'année 2021
- Imputer la dépense correspondante sur le budget 2021 – fonction BX 048 – chapitre 65 – article 65748

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 juin 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Céline PAPIN